

---

## Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial

La feuille classique en France aux XVIe et XVIIe siècles

*The history of an editorial genre. The "feuille classique" in 16th and  
17th century France*

*Elementos para la historia de un género editorial. Los folletos clásicos en Francia  
en los siglos XVI y XVII*

*Elemente zur Geschichte eines Verlagsgenres. « La feuille classique » im  
Frankreich des 16. und 17. Jahrhunderts*

**Marie-Madeleine Compère, Marie-Dominique Couzinet et Olivier Pédeflous**

---

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/2060>

DOI : 10.4000/histoire-education.2060

ISSN : 2102-5452

**Éditeur**

ENS Éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 27-49

ISSN : 0221-6280

**Référence électronique**

Marie-Madeleine Compère, Marie-Dominique Couzinet et Olivier Pédeflous, « Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 124 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2060> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2060>

---

*Éléments pour l'histoire d'un genre éditorial*

## **La feuille classique en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles**

Marie-Madeleine COMPÈRE (†),  
Marie-Dominique COUZINET  
et Olivier PÉDEFLOUS

---

Ces trente dernières années s'est développée une nouvelle branche de l'histoire de l'enseignement à la Renaissance et à l'Âge classique, notamment sous l'impulsion des études d'Anthony Grafton<sup>1</sup>, qui a donné une visibilité à un objet non théorisé jusque là : les supports de cours annotés. Ce champ de recherche est issu d'une tradition d'études des notes de cours et des *marginalia*, bien attestée

---

1 Anthony Grafton, « Text and Pupil in the Renaissance Class Room. A Case-Study from a Parisian College », *History of Universities*, I, 1981, p. 37-70 [cours de Claude Mignault, professeur de première au collège de Reims, en 1572-73, étude d'une prélection sur le livre III des *Odes* d'Horace, Princeton, Univ. Library] ; Ann M. Blair, « Lectures on Ovid's *Metamorphoses*. The Class Notes of a 16<sup>th</sup> Century Paris Schoolboy », *Princeton University Library Chronicle*, 1989, 50/2, p. 117-144 [cours de Louis Godebert au collège de Lisieux, 1570-71, recueilli par Pierre Guyon ; étude de la prélection sur le livre I des *Métamorphoses* d'Ovide, Princeton, University Library] ; *ead.*, « *Ovidius Methodizatus* : the *Metamorphoses* of Ovid in a Sixteenth-Century Paris College », *History of Universities*, IX, 1991, p. 73-118 [voir Blair, 1989] ; *ead.*, « Reading Strategies for Coping With Information Overload ca 1550-1700 », *Journal of the History of Ideas*, LXIV, 1, 2003, p. 11-28 ; *ead.*, « Note Taking as an Art of Transmission », *Critical Inquiry*, 32, autumn 2004, p. 85-107 ; *ead.*, « Student Manuscripts and the Textbook », in Emidio Campi *et al.* (dir.), *Scholarly Knowledge. Textbooks in Early Modern Europe*, Genève, Droz, 2008, p. 39-65.

depuis la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, mais qui a souvent eu pour seule fin l'examen ponctuel du travail d'un humaniste, comme complément de ce que l'on savait déjà à travers ses publications, sans souci de systématisation ou de formalisation de l'objet. Cependant, ce type d'études permet aussi de comprendre en quoi la classe a pu faire office, pour une part importante, d'atelier pour l'humaniste, nous révélant un pan mal connu de la culture scolaire.

Notre travail commun trouve son origine dans la découverte, à la bibliothèque Couzin de l'université Paris I, d'un important recueil factice de textes classiques imprimés qui ont été annotés par Nicolas de Nancel, d'après des cours de Ramus (Pierre de La Ramée), d'Omer Talon et de Jean Péna<sup>3</sup>. Celle-ci a donné lieu à la conférence que Jean-Marc Mandosio et Marie-Dominique Couzinet consacrent, depuis 2003, à l'enseignement des classiques en France au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, à l'École Pratique des Hautes Études (section des sciences philologiques et historiques). Le travail a consisté, pour l'essentiel, à déchiffrer, traduire et commenter la quinzième pièce du recueil : un cours inédit de Jean Péna sur le *De natura deorum* de Cicéron, qui remonte à 1555, et qui a été reporté par Nicolas de Nancel.

Marie-Madeleine Compère y a participé dès les premières séances. Seule d'entre nous à pouvoir rivaliser avec Jean-Marc Mandosio sur le terrain de la

2 Lodewijk Roersch, « Barthélémy Latomus, le premier professeur d'éloquence latine au Collège Royal de France », *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 57<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> série, XIV, 1887, p. 132-176 [cours de Latomus sur l'*Art poétique* (vv. 1-82) au collège Sainte-Barbe, 1534, copié sur un cahier à part, Leyde, Universiteitsbibliotheek, Cod. scalig. 75] ; E. Wolff, « Un humaniste luxembourgeois au XVI<sup>e</sup> siècle, Barthélémy Latomus d'Arlon (1498(?) - 1570). Sa vie et son œuvre d'après des documents inédits », *Programme de l'Athénée grand-ducal de Luxembourg*, Luxembourg, Joseph Beffort, 1<sup>re</sup> partie, 1902 [voir Roersch, 1887 ; reproduit les notes aux vv. 193-211 et l'introduction] ; Walter J. Ong, « A Ramist Translation of Euripides », *Manuscripta*, VIII, mars 1964, 1, p. 18-28 [traduction latine et notes par Nicolas de Nancel sur une édition in-8<sup>o</sup> de l'*Hécube* d'Euripide (Vascosan, 1552), *praeceptoris dictata fideliter excerpta*, Saint Louis University] ; Jean-Claude Margolin, Jan Pendergrass, Marc van der Poel, *Images et lieux de mémoire d'un étudiant du XVI<sup>e</sup> siècle. Étude, transcription et commentaire d'un cahier de latin d'un étudiant néerlandais*, Paris, Guy Trédaniel éd., 1991 [cahier d'un étudiant néerlandais, ca 1530-1535, Bibliothèque de la Ville de Paris, Réserve, ms. 109].

3 Marie-Dominique Couzinet et Jean-Marc Mandosio, « Nouveaux éclairages sur les cours de Ramus et de ses collègues au Collège de Presles d'après des notes prises par Nancel », *Cahiers V. L. Saulnier*, XXI, *Ramus et l'Université*, Paris, éd. Rue d'Ulm, 2004, p. 11-48 [Description d'un recueil de notes de cours sur des textes de Cicéron et de Virgile, transcrites par Nancel entre 1554 et 1557 sous la dictée de Ramus, Talon et Péna]. Ce recueil comporte des cours inédits, dont certains ont été la matrice de textes publiés ; c'est le cas des commentaires des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile dont la version imprimée a été étudiée par Peter Mack, « Ramus reading : the commentaries on Cicero's *Consular Orations* and Vergil's *Eclogues* and *Georgics* », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 61, 1998, p. 111-141.

4 École pratique des Hautes Études, section des sciences philologiques et historiques, livret annuel 2003-2004, p. 183 ; 2004-2005, p. 177-178 ; 2005-2006, p. 172-173 ; 2006-2007, p. 134-136.

paléographie, elle marquait de sa personnalité l'atmosphère de cette conférence par un scepticisme historique exacerbé, tantôt soutenue, tantôt contestée par son amie et collègue Annie Bruter, elle aussi fidèle participante. En 2004, le dernier cours s'est prolongé par une promenade dans le quartier latin sous sa conduite, car elle avait établi des plans reconstituant la situation géographique des collèges sur la montagne Sainte-Geneviève au XVI<sup>e</sup> siècle.

Elle avait déjà à cette époque entamé un dépouillement, texte par texte, de recueils de cours sur une base de données mais ses sources commençaient à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et concernaient essentiellement le XVII<sup>e</sup> siècle et les établissements jésuites, se limitant par ailleurs aux textes classiques. Elle avait associé à cet inventaire celui des « affiches par lesquelles les responsables d'un collège annoncent chaque année les auteurs à étudier et les livres à acheter », corpus de textes au programme relativement stable jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'occasion de sondages dans diverses bibliothèques, Marie-Dominique Couzinet a élargi l'arc chronologique considéré au XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le corpus, en lui proposant d'intégrer, au même titre que les textes classiques, les traités qui apparaissent dans les mêmes recueils (une cinquantaine d'entrées en tout).

En juin 2005, Marie-Madeleine Compère a fait la proposition suivante : « Nous travaillons sur le même corpus des livrets de classiques imprimés étudiés par les professeurs de l'université de Paris ; cela pourrait faire l'objet d'un livre. Je le verrais comme un dossier documentaire un peu fouillé, avec illustrations, où l'on poserait les problématiques suivantes : édition savante/édition annotée en vue de l'usage scolaire/explication du professeur en classe »<sup>5</sup>. Elle a ajouté qu'en l'absence d'un travail commun, elle s'en tiendrait, pour sa part, à la courte présentation qui a fait l'objet d'une publication électronique, intitulée : « Les "feuilles classiques", un support pour la prélection des textes latins et grecs (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) »<sup>6</sup>.

La dégradation de sa santé, à l'automne 2005, n'a fait que reporter le projet, qui a commencé à prendre forme au cours d'une série de séances consacrées, dans le cadre de la conférence de 2006-2007, à une réflexion sur la genèse, le développement et la fin de « la feuille classique » comme genre éditorial, destinées à faire le point de nos connaissances sur la question et à esquisser

5 Courrier du 20 juin 2005.

6 Marie-Madeleine Compère, « Les "feuilles classiques" : un support pour la prélection des textes latins et grecs (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) » (2004), dans *Le Cours magistral : modalités et usages (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Consultable sur le site : <[www.inrp.fr/she/cours\\_magistral/index.htm](http://www.inrp.fr/she/cours_magistral/index.htm)>.

les grandes lignes du livre<sup>7</sup>. Ce qui suit est une trace de ces séances, reprise et pourvue des mises à jour nécessaires. Nous n'avons pas repris la communication de Marie-Madeleine Compère concernant la partie institutionnelle de l'enseignement dans la faculté des arts : les cursus, les programmes et les exercices pratiqués. En effet, cette communication ne porte pas directement sur les feuilles classiques ; cependant, elle énonce des éléments nécessaires à l'interprétation des sources que sont les feuilles classiques. Le livre projeté devait comporter une partie consacrée à ces connaissances indispensables sur l'enseignement aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, correspondant à un travail de synthèse des études déjà accomplies, et à une sélection de documents imprimés. Mais nous avons repris un document de travail qu'elle avait rédigé à propos de la fin des supports de cours comme genre éditorial.

## I - Les limites du genre

Les sources auxquelles nous avons affaire ont la caractéristique d'être, la plupart du temps, hybrides, dans le sens où elles rassemblent le manuscrit et l'imprimé. Marie-Madeleine Compère a désigné le support imprimé par le nom de « feuilles classiques », dans la mesure où elle travaillait sur « l'édition scolaire des textes classiques, latins et grecs »<sup>8</sup>. Cependant, nous avons constaté que ce type de production concernait non seulement des auteurs antiques (Cicéron, Virgile, Horace en latin ; Xénophon, Thucydide, Galien, Lucien en grec), mais aussi des contemporains (Baptiste Mantouan<sup>9</sup>, Fausto Andrelini<sup>10</sup>, Omer Talon). De plus, les fascicules portent non seulement sur des œuvres poétiques ou rhétoriques, mais aussi sur des traités antiques correspondant aux différentes

---

7 Jean-Marc Mandosio a parlé des formes de prises de notes précédant celle que nous étudions, dans le cadre scolaire, et Olivier Pédeflous de ses origines en France, dans une perspective à la fois historique et stylistique. L'intervention prévue par Marie-Dominique Couzinet sur les notes de cours concernant des textes philosophiques, reportée à l'année suivante, s'est transformée en une synthèse des travaux présentés, au moment de la disparition de Marie-Madeleine Compère, en novembre 2007, mettant fin au projet qu'elle avait initié.

8 M.-M. Compère, « Les "feuilles classiques" » art. cit., p. 1.

9 Dans sa *praelectio* à un cours sur Suétone, en 1513, Nicolas Bérauld s'insurge devant la substitution du Mantouan à Virgile chez certains de ses collègues. Voir Marie-Madeleine de La Garanderie, *Christianisme et lettres profanes* [1976], Paris, Champion, 1995, p. 57 n. 41.

10 Voir Pierre Aquilon, « Petites et moyennes bibliothèques, 1480-1530 », *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis, 1989, t. I, p. 285-309 (p. 293).

disciplines qui composaient le cursus de la faculté des arts<sup>11</sup> et sur des traités modernes<sup>12</sup>. Il faut attirer l'attention sur la présence importante des auteurs contemporains dans les cours et sur les quelques cas connus de professeurs expliquant leurs propres œuvres<sup>13</sup>, d'ailleurs plus ou moins pensées en fonction d'un usage scolaire, qui sont parfois des reprises récapitulatives de textes antiques sous une forme plus aisément utilisable dans les collèges ; ainsi, il paraît clair que la vogue des silves<sup>14</sup> dans les années 1500-1530 est en partie liée à un enseignement. Jürgen Leonhardt<sup>15</sup> a noté qu'Eoban Hesse avait fait cours sur ses propres *Silves* en 1514 à Leipzig ; de même, nous avons pu relever qu'un exemplaire des *Sylvæ* de Nicolas Petit, régent à Paris dans les années 1510-1520, portait des notes marginales et des synonymes interlinéaires au début de la silve *Arion*, signe évident qu'il s'agit d'une prise de notes à l'occasion d'un cours<sup>16</sup>. Ces supports de cours sont constitués, pour la partie imprimée, par un texte poétique<sup>17</sup> ou rhétorique, ou par un traité exposant une discipline,

- 
- 11 Le *De situ orbis* de Pomponius Mela, un livre de l'*Institution oratoire* de Quintilien, les *Topiques* ou les *Divisions de l'art oratoire* de Cicéron, l'*Organon* d'Aristote en latin, précédé de l'*Institutio* de Porphyre, les livres d'Aristote sur la physique, mais aussi le *Timée* de Platon dans la traduction de Ficin et des traités philosophiques de Cicéron.
- 12 La *Dialectique* de Politien, le *Compendium in universam dialecticam* tiré de l'humaniste Johann Rivius (1500-1533) et d'autres auteurs, un commentaire sur l'*Ars versificatoria* de Ulrich von Hutten, un *Compendium in artem disserendi ab Aristotele descriptam*, Thoma Bello Lingonensi auctore, et surtout la *Rhétorique* de Talon. Ces données résultent d'une enquête en cours.
- 13 C'est le cas d'Oronce Finé, dont François Rasse des Neux acquiert en 1542 « les trois livres sur la géométrie, l'arithmétique et la cosmographie récemment publiés (1536) chez Simon de Colines », sur lesquels Finé enseigne en privé et en public en 1542 et 1543, ce qui donne lieu à des « notes abondantes » de la part de François : voir Jeanne Veyrin-Forrer, « Un collectionneur engagé, François Rasse des Neux, chirurgien parisien », in *ead.*, *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, ENSJF, 1987, p. 423-477 (p. 425-426).
- 14 Pièces reprenant de grands morceaux de la latinité augustéenne et tardive. Pour une définition précise de la silve, voir Perrine Galand, *Ange Politien, les Silves*, éd. et trad. P. Galand, Paris, Les Belles Lettres, 1987.
- 15 Jürgen Leonhardt, « Classics as Textbooks. A Study of the Humanist Lectures on Cicero at the University of Leipzig, ca. 1515 », in Emidio Campi et al. (dir.), *Scholarly Knowledge. Textbooks in Early Modern Europe*, op. cit., p. 89-112 (p. 97).
- 16 Cet exemplaire est conservé à la Bibliothèque Municipale de Versailles [Fonds A 4° I 17 n]. Sur cet auteur, voir Jean Lecointe, « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais : la poétique de Politien du "cercle de Montaigu" au "cercle de Fontenay-au-Comte" » in Jennifer Britnell et Nathalie Dauvois (dir.), *Jean Bouchet. Traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, actes du colloque de Poitiers (30-31 août 2001), Paris, Champion, p. 175-193, et Perrine Galand-Hallyn, *Un professeur-poète humaniste : Joannes Vaccæus. La Sylve parisienne (1522), édition, traduction et commentaire de P. G.-H., avec la collaboration de G. A. Bergère...*, Genève, Droz, 2002. A. Laimé prépare l'édition critique de ce texte dans le cadre de sa thèse de doctorat sous la dir. de Perrine Galand-Hallyn (EPHE, IV<sup>e</sup> section).
- 17 Pour l'importance de la poésie dans l'enseignement du latin dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, voir Jean Lecointe, « La poésie parmi les arts au XVI<sup>e</sup> siècle », in Perrine Galand-Hallyn et Fernand Hallyn (dir.), *Poétiques de la Renaissance : le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2001, p. 53-71.

et, pour la partie manuscrite, par les éléments suivants : une introduction ou résumé (*proemium* ou *summa*), des notes interlinéaires, des notes marginales, et quelquefois un cahier annexe manuscrit.

Pour la partie imprimée, les textes sont donnés dans leur intégralité ou correspondent à un livre complet d'un ouvrage plus important (un chant de l'*Énéide*, un livre du *De natura deorum*, du *De legibus*, ou de l'*Institution oratoire*, par exemple). Ils sont édités sous forme de fascicules ou pièces, que les élèves pouvaient acheter beaucoup moins cher que les œuvres complètes de l'auteur<sup>18</sup>. Ils ne comportent pas d'établissement du texte, pas – ou peu – de notes, sont au format in-4° et laissent une large marge à côté du texte, destinée à la prise de notes. De plus, les lignes imprimées sont assez espacées pour permettre également une prise de notes interlinéaires. Les supports de cours qui nous sont parvenus le sont en général sous forme de recueils factices, constitués après coup ; les pièces ont été reliées ensemble et réordonnées, soit par l'élève, soit par le professeur, lorsqu'on peut le déterminer, non dans l'ordre chronologique des cours, mais en suivant la chronologie des enseignements tel qu'il est prescrit par les statuts. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles ils sont arrivés jusqu'à nous. M.-M. Compère signale néanmoins quelques fascicules isolés (dans la collection Rosenthal<sup>19</sup> et chez les Jésuites, au XVII<sup>e</sup> siècle), mais les recueils que nous avons pu consulter couvrent souvent plusieurs années d'enseignement.

Pour la partie manuscrite, lorsqu'elle existe, elle est constituée par des notes marginales et des notes interlinéaires, en général précédées par un résumé (*summa*), ou un argument (*argumentum*) qui est un résumé un peu plus développé. Le caractère suivi et organisé des notes, leur nombre aussi, indiquent que l'on a affaire à un cours. Les notes sont toujours en latin, avec quelques mots grecs dans le cas de figures de style, ou de termes grecs, tout simplement. Toutes les caractéristiques de ce type de présentation se retrouvent dans le fascicule du *De Natura deorum* déjà cité, portant les notes prises

---

18 C'est un des arguments de vente d'Aléandre. Voir le fragment de *praelectio* à un cours sur l'œuvre oratoire de Cicéron (ms. Vat. Lat. 3913, fol 2v<sup>o</sup>) reproduit dans Carlo Vecce, « Girolamo Aleandro a Parigi », in Jean Balsamo (dir.), *Passer les monts. Français en Italie – Italiens en France (1494-1525)*, X<sup>e</sup> colloque de la Société française d'études du XVI<sup>e</sup> siècle, Paris/Fiesole, Champion/Cadmo, 1998, Bibliothèque Franco Simone, 25, p. 326-343 (p. 333). Voir *infra* (annexe).

19 Voir Bernard M. Rosenthal, *The Rosenthal Collection of Printed Books with Manuscript Annotations. A catalog of 242 editions mostly before 1600 annotated by contemporary or near-contemporary readers*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1997.

au cours de Jean Péna par Nicolas de Nancel<sup>20</sup>, dont nous reproduisons une page ci-après. Nous sommes de plus, ici, en présence d'une copie réalisée en vue de la publication du cours, qui n'est jamais paru.



Cicéron, *De natura deorum*, fol. 1, édition non identifiée faite de page de titre, recueil de la bibliothèque Cuzin, université Paris I, cliché M.-D. Couzinet

20 Voir supra note 3.



Signalons que l'on a également rencontré un cas de traduction interlinéaire en français sur un texte de Cicéron<sup>21</sup>. Dans le cas du grec, on trouve parfois une traduction latine interlinéaire imprimée<sup>22</sup>. On peut rencontrer dans le même recueil le texte grec sur lequel le professeur a fait son cours (les lettres de Platon, des lettres d'Isocrate) et une édition non annotée de la traduction latine, lorsqu'elle existe. Il faut enfin remarquer la distinction entre les notes calligraphiées après coup et les notes prises sous la dictée du professeur, qui tirent moins bien parti de l'espace restreint qui leur est alloué. Quant aux cahiers annexes manuscrits, ils semblent constituer une excroissance des notes<sup>23</sup>. Mais le cahier annexe manuscrit n'a peut-être pas le même statut en 1544 et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, où l'on est probablement confronté à un processus de disparition du genre, sans doute par imitation des versions imprimées qui font alterner les paragraphes contenant le texte commenté et ceux contenant les lemmes<sup>24</sup>.

## II – Les limites chronologiques

### 1 – L'apparition d'un nouveau support

Quand ce système de publication et de prise de notes a-t-il commencé ? L'avènement de cette pratique de la prise de notes suppose l'existence de l'imprimerie. Il existait bien, auparavant, des techniques de reproduction des

---

21 Marie-Dominique Couzinet et Jean-Marc Mandosio, « Nouveaux éclairages », art. cit., p. 22, note 39.

22 Voir l'édition princeps du *Sermon d'Hippocrate* dans François Tissard, *Prothumopatrīs et Phronīmus... Grammatica hebraica...*, Paris, Gilles de Gourmont, 1508, ff. xiii-xiv<sup>vo</sup>. On trouve une reproduction en fac-similé de ces quatre folios [exemplaire BnF, RES-X-1574] dans Thomas Rütten, « François Tissard and his 1508 edition of the Hippocratic Oath », in Ph. J. van der Eijk (dir.), *Hippocrates in Context*, Leyde, Brill, 2005, p. 465-491 (p. 482-485). Voir également la traduction latine supralinéaire dictée par François Tissard et recopiée par Beatus Rhenanus dans son fascicule des *Travaux et les jours d'Hésiode* (Bibliothèque de Sélestat, K 1081c) : voir à ce sujet les explications de Martin Sicherl, « Die griechischen Handschriften des Beatus Rhenanus », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 1979, p. 60.

23 C'est le cas des notes prises par Franciscus Ammaeus au cours de Ramus, en 1544, sur l'*Arithmetica practica* d'Oronce Finé, sous forme de cahier annexe au texte de Finé, qui, pour sa part, n'est pas annoté. Mais on est ici dans le cas d'un ouvrage au format in-12, qui ne permet pas la prise de notes. Voir Peter Sharratt, « La Ramée's Early Mathematical Teaching », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XXVIII, 1966, p. 605-614.

24 Voir *infra*, p. 42-43. Terme couramment utilisé en lexicographie pour désigner les entrées choisies par le lexicographe. Nous indiquons par ce terme les mots sélectionnés par le scripteur dans le texte imprimé pour renvoyer au passage qui fait l'objet du commentaire.

textes universitaires à l'identique : la *pecia*<sup>25</sup> ou pièce, copie contrôlée d'un *exemplar*<sup>26</sup> ; la *reportatio*, prise de notes validée ; la prise de notes individuelle par les étudiants ; la dictée – *pronunciatio* ou *nominatio ad pennam*, repérable lorsque désignée par des colophons<sup>27</sup>, à la fin des textes, par la mention *lectio pronunciata* ou *declarata*. Cette pratique a progressivement disparu au cours du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, ne se maintenant qu'à Bologne où elle avait vu le jour. L'important est que les étudiants ne disposaient pas toujours des textes sur lesquels ils travaillaient : en général, le professeur lisait le passage au début de la leçon, pour que l'élève le mémorise. En Italie, à la toute fin du *Quattrocento*, Girolamo Amaseo, qui fréquente la classe de grec de Varino Camers – lui-même élève d'Ange Politien – à Florence en 1493, indique ainsi qu'il a rejoint le cours de ce professeur sans avoir de texte support : « Vingt jours déjà se sont écoulés pendant lesquels j'ai consacré mon temps à écouter expliquer Homère, sans avoir de livre, parvenant à égaler les autres auditeurs à l'école [...] »<sup>28</sup>.

La présentation typographique des « feuilles classiques » correspond à un retour humaniste à la présentation antique des textes grecs, telle qu'elle a été transmise par la tradition byzantine<sup>29</sup> : un bloc de texte classique calligraphié, réservant, en marge, la place pour ajouter des scolies – en général, des scolies de l'époque alexandrine<sup>30</sup>. Dans le Paris de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette tradition a été diffusée par le copiste Georges Hermonyme de Sparte, qui a approvisionné les hellénistes parisiens en manuscrits grecs pendant une trentaine d'années (1476-ca 1510) et a adapté les outils byzantins à l'attention d'un public de

25 Voir Louis J. Bataillon, Bertrand G. Guyot, Richard H. Rouse (dir.), *La production du livre universitaire au Moyen Âge : exemplar et pecia*. Actes du symposium du Collegio San Bonaventura de Grottaferrata (mai 1983), Paris, CNRS, 1988. Pour une contextualisation, on se reportera à Olga Weijers, *Le maniement du savoir : pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Turnhout, Brepols, 1996.

26 Texte-modèle sur lequel on s'appuie pour faire les copies.

27 Terme qui désigne l'achevé d'imprimer dans les incunables et imprimés anciens.

28 *Jam autem viginti dies sunt transacti quibus in audiendo Homero sine libro tempus consumo, adhaerens in ludo aliis auditoribus [...]*: cette lettre manuscrite a été publiée pour la première fois par Giovanni Pozzi, « Da Padova a Firenze nel 1493 », *Italia medioevale e umanistica*, 9 (1966), p. 192-201. Une traduction anglaise du passage concernant les cours de Camers a été donnée par Anthony Grafton dans « How Guillaume Budé Read His Homer », *Commerce with the Classics. Ancient Books and Renaissance Readers*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997, p. 135-183 (p. 145).

29 Jean Irigoin, « Georges Hermonyme de Sparte : ses manuscrits et son enseignement à Paris », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1977, p. 22-27.

30 Voir Henri-Jean Martin, Jean Vezin (dir.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie-Promodis, 1990.

culture latine, notamment en y introduisant une traduction latine interlinéaire : on en a un exemple dans le manuscrit contenant le pseudo-Phocylides<sup>31</sup>, copié pour Guillaume Budé, qui a peut-être fait ses premières armes en grec avec lui dans les années 1494-1498<sup>32</sup>. C'est ce type de format et d'organisation matérielle qui sera repris en 1507 par François Tissard, le premier en France à faire imprimer des textes entièrement en grec. La scolarité de Beatus Rhenanus au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle est un cas d'espèce qui nous donne à voir l'évolution des méthodes d'enseignement et des supports pédagogiques. Si son cahier d'écolier révèle que le texte des *Bucoliques* de Virgile expliqué en 1499 à Sélestat par Crato Hofman, alors qu'il avait quatorze ans, était copié sous la dictée du professeur<sup>33</sup>, ses études grecques à Paris (ca 1502-1507) attestent une coexistence des deux supports, ou plus probablement une succession sans rupture entre le manuscrit et l'imprimé : à côté d'un manuscrit scolaire religieux au format de poche – « Taschenformat », dit Martin Sicherl<sup>34</sup> – copié pour lui par Hermonyme (Cod. 126.), il avait acquis l'édition des *Travaux et des jours* d'Hésiode publiée par François Tissard (K 1081), dont il avait suivi le cours avant de quitter Paris. Cet exemplaire comporte une traduction latine interlinéaire manuscrite, probablement dictée par Tissard. On en trouvera la reproduction d'un extrait ci-après. L'innovation est surtout dans la maniabilité, dans le souci de mettre à la disposition d'un plus grand nombre le même texte fiable, mais minimal pour ce qui est de l'apparat critique. En 1503, Beatus Rhenanus fait l'acquisition d'une édition de l'*Épitome* de l'arithmétique de Boèce composé par Lefèvre et commenté par Clichtove, jointe à l'*Introduction à la géométrie* de Bovelles<sup>35</sup>. Emmanuel Faye, qui a étudié attentivement ce volume, remarque que l'ouvrage est annoté de si près qu'« il semble presque

---

31 BnF, ms. lat. 16707. Nous remercions chaleureusement Jean-Marie Flamand, de la section de l'Humanisme à l'Institut de recherche et d'histoire des textes, qui nous a communiqué très libéralement la notice de ce manuscrit copié par Hermonyme.

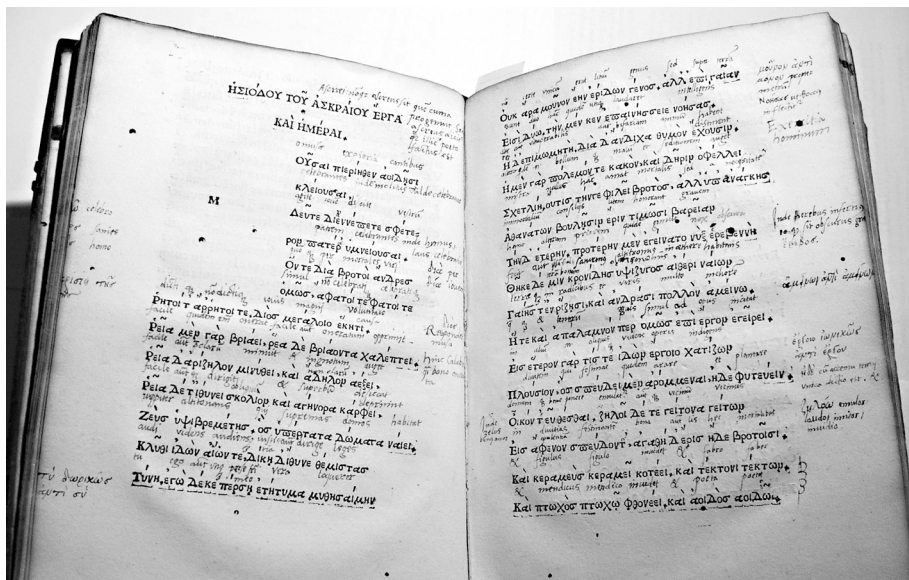
32 Voir Luigi-Alberto Sanchi, *Les Commentaires de la langue grecque de Guillaume Budé : l'œuvre, ses sources, sa préparation*, Genève, Droz, 2006, p. 17 et 148.

33 Voir Isabelle Suzeau, « Le cahier d'écolier de Beatus Rhenanus : l'étude de Virgile (Sélestat, 1499) », in James Hirstein (dir.), *Beatus Rhenanus (1485-1547), lecteur et éditeur des textes anciens*, actes du colloque international tenu à Strasbourg et à Sélestat, 13-15 nov. 1998, Turnhout, Brepols, p. 21-32.

34 Voir Martin Sicherl, « Die griechischen Handschriften des Beatus Rhenanus », art. cit., p. 60.

35 Bibliothèque humaniste de Sélestat, K 1046 (annotation de l'*Épitome* de l'arithmétique de Boèce composé par Lefèvre et commenté par Clichtove et Wolfgang Hopyl, et de l'introduction à la *Géométrie* par Charles de Bovelles, peut-être lors d'un cours de Bovelles).

certain que l'exemplaire a servi à Rhenanus de véritable manuel de cours, où il notait les réflexions orales de ses maîtres »<sup>36</sup>.



Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, Paris, Gilles de Gourmont, 1507  
Bibliothèque humaniste de Sélestat, K 1081<sup>37</sup>, cliché bibliothèque humaniste de Sélestat

Dans ce panorama, il faut bien sûr tenir compte de plusieurs facteurs et ne pas tout mettre sur le même plan : il est possible que dans un cours élémentaire le professeur ait eu tout intérêt à faire recopier le texte par les élèves ; en revanche, pour le grec et la géométrie, nous sommes confrontés à des enseignements qui présentent des signes spécifiques, justifiant un support d'appui. De fait, les premières productions imprimées de ce type, en France, concernent surtout des textes imprimés en grec, et marginalement en hébreu : on aurait

36 Emmanuel Faye, « Beatus Rhenanus lecteur et étudiant de Charles de Bovelles », *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 1995, p. 119-142 (p. 121). Voir également Emmanuel Faye et James Hirstein, « *Metaphysica Collecta*. Un cours de métaphysique fabriste pris en note par Beatus Rhenanus. Présentation et édition partielle », in Paul J.J.M. Bakker (dir.), *Chemins de la pensée médiévale. Études offertes à Zénon Kaluza*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 169-191 [publication de deux folios du « cahier d'étudiant » de Rhenanus conservé à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, ms. 58, f° 195, cours de Charles de Bovelles (?), collège du Cardinal-Lemoine, ca 1504].

37 Nous remercions le conservateur de la bibliothèque humaniste de Sélestat, M. Hubert Meyer, pour nous avoir donné ce cliché ainsi que le droit de le publier.

là de nouveaux supports pour des langues nouvelles. Ou, du moins, ce sont celles où l'on trouve théorisé ce format éditorial.

On concentrera maintenant l'attention sur les supports de cours procurés à Paris, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, par trois professeurs, François Tissard (qui enseigne le grec à Paris entre 1507 et 1509, au collège de Boncourt), Girolamo Aleandro (qui enseigne le grec à Paris entre 1508 et 1511 dans plusieurs collèges)<sup>38</sup> et Nicolas Bérauld<sup>39</sup>. Après Henri Omont, Jean Letrouit<sup>40</sup> a proposé, à juste titre, de voir en Jérôme Aléandre, cet Italien polyglotte formé aux trois langues anciennes, le premier « théoricien de la pratique » et, de fait, quelque chose se joue avec lui : le discours justificatif de ce type de publications lui est propre. Pour autant, il ne faudrait pas trop vite congédier la figure de François Tissard, ce professeur de grec et d'hébreu originaire d'Amboise, formé dans les grands centres intellectuels d'Italie du Nord, qui a une importance particulière dans l'installation durable des études grecques<sup>41</sup> et hébraïques<sup>42</sup> en France dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle : c'est avec *Les Travaux et les jours* d'Hésiode édités par Tissard<sup>43</sup>, ainsi qu'avec des extraits des *Moralia* de Plutarque dans l'édition d'Aléandre (publications de 1509 et 1512), que Rabelais

38 Pour Jérôme Aléandre, on se reportera à la biographie ancienne de Jules Paquier, *L'Humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529)...*, Paris, E. Leroux, 1900, revue ça et là par Ernest Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre, contribution à l'histoire des origines des études grecques en France*, trois fasc., 1899-1913, et l'on complètera ces ouvrages par l'article récent de Carlo Vecce, « Girolamo Aleandro a Parigi », art. cit., p. 326-343. Pour François Tissard, on consultera également Ernest Jovy, *op. cit.*, et la contribution plus récente de T. Rütten, « François Tissard and his 1508 edition of the Hippocratic Oath », art. cit. Sur leur activité éditoriale, voir Jean Irigoien, « L'enseignement du grec à Paris (1476-1530). Manuels et textes », in Marc Fumaroli (dir.), *Les Origines du Collège de France*, textes réunis par Marianne Lion-Violet, Paris, Collège de France/Klincksieck, 1998, p. 391-404.

39 Voir *infra*, p. 39-40.

40 Henri Omont, « Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516) », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 18 (1891), p. 1-72 ; Jean Letrouit, « La prise de notes de cours dans les collèges parisiens au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 1999, 2, p. 47.

41 Jean-Eudes Girot, *Pindare avant Ronsard : de l'émergence des études grecques à la publication des Quatre premiers livres des Odes de Ronsard (1550)*, Genève, Droz, 2002, p. 12-22. Voir aussi Jean-François Maillard, Jean-Marie Flamand et Luigi Alberto Sanchi, *La France des humanistes. Hellénistes II*, Turnhout, Brepols, à paraître.

42 Sophie Kessler-Mesguich, *Les études hébraïques en France, de François Tissard à Richard Simon (1508-1680) – grammaire et enseignement*, thèse sous la dir. de Mireille Hadas-Label, université Paris 8, 1994, dact.

43 Abel Lefranc avait en son temps analysé les annotations de ces fascicules. Voir « Les deux 'Plutarque' de Rabelais », *L'Amateur d'autographes* (1901), p. 113-128. Pour des précisions sur ce point, voir la thèse en cours d'Olivier Pédefloous sous la dir. de Mireille Huchon, *L'atelier de Rabelais. Des recherches philologico-antiquaires à la composition de la geste de Pantagruel* (université Paris-Sorbonne).

a sans doute commencé son étude du grec. François Tissard avait trouvé dans l'imprimeur Gilles de Gourmont<sup>44</sup>, qui possédait ses propres caractères grecs – bien que rudimentaires –, un collaborateur exemplaire, qui devient naturellement celui d'Aléandre quand celui-ci reprend le flambeau. Aléandre étend cette pratique aux textes latins, et c'est dans un fragment de *prælectio*<sup>45</sup> à un cours sur l'œuvre oratoire de Cicéron qu'il justifie le nouveau format éditorial et explique ses implications, reprenant avec parfois plus de détail ce qu'il avait écrit dans sa première publication, une anthologie de *Moralia* de Plutarque qui avait lancé son enseignement parisien en avril 1508<sup>46</sup>.

Il faut insister sur la continuité entre ces fascicules scolaires et ceux qui furent proposés par les premiers lecteurs royaux. Nicolas Béraud, qui fut élève d'Aléandre à Orléans, a certes repris la méthode de son maître<sup>47</sup>, mais avec un changement notable : l'apparition d'un nouveau document d'appui pour l'élève, une *prælectio* rudimentaire qui donne la direction du cours. En l'absence de témoignage antérieur sur cette pratique, il faut en assigner la paternité à Béraud, provisoirement du moins<sup>48</sup>. Béraud ne se contente pas de publier une édition de référence du texte avant le début de son cours pour avoir un support, comme le faisait Aléandre, mais il fait également imprimer une première version de sa *prælectio* et il semble qu'une fois le cours fini, s'il le juge digne d'être publié et s'il en a la force, il fait paraître une nouvelle ver-

44 Sur cet imprimeur, voir la notice de Geneviève Guilleminot-Chrétien in Peter G. Bietenholz (dir.), *Contemporaries of Erasmus*, Toronto/Buffalo/Londres, University of Toronto Press, t. II, p. 120-121.

45 Pour une définition de la *prælectio*, voir Lucie Claire, « La *prælectio*, une forme de transmission du savoir à la Renaissance : l'exemple de la leçon d'introduction aux *Annales* de Tacite de Marc-Antoine Muret (1580) », *Camenulae* n° 3 (juin 2009), consultable sur le site : <[http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/Article\\_Lucie\\_Claire.pdf](http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/Article_Lucie_Claire.pdf)>. Voir également Marie-Françoise André, « La notion de mémoire dans la *prælectio* sur Suétone de Nicolas Béraud (1515) », *Camenulae*, n° 1, janvier 2007. On notera que le terme de *prælectio* a pu glisser de signification dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. Chez les jésuites, qui ont beaucoup emprunté au *modus parisiensis*, il désigne non seulement la leçon initiale qui précède l'explication, phrase par phrase, du texte lui-même, mais aussi l'ensemble de l'exercice de l'enseignement du maître sur un texte au programme, expliqué en classe. Voir François de Dainville, *La naissance de l'humanisme moderne*, Paris, 1940, p. 98-118. Dans le glossaire qui accompagne l'édition bilingue de *La Ratio Studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus* (Paris, Belin, 1997, p. 284), Marie-Madeleine Compère la définit ainsi : « La *prælectio*, caractéristique du discours du maître dans les classes inférieures, est la lecture suivie d'un texte, expliqué et commenté au fur et à mesure (...). Dans les classes supérieures la *prælectio* ne désigne pas le cours du professeur, mais un exercice d'élèves : c'est l'équivalent d'un exposé ».

46 Voir la reproduction de ce fragment et sa traduction française en annexe.

47 Jean Letrouit, « La prise de notes de cours dans les collèges parisiens », art. cit.

48 Voir Enrique González y González, *Joan Lluis Vives, de la escolástica al humanismo*, Valencia, Generalitat Valenciana, 1987 (version remaniée de sa thèse, 1984), et surtout *Id.*, *Vives. Edicions princeps*, Valencia, Centra Hispano, 1992, p. 32.

sion de sa *praelectio* et son cours entier, comme c'est le cas pour le *Rusticus* de Politien<sup>49</sup>. Bérauld paraît avoir transmis sa méthode à Vivès, filiation qu'on peut reconstituer par le biais de deux versions que l'on possède de la *praelectio* de Vivès sur les *Convivia* de François Philelphe<sup>50</sup>. Pierre Danès, quasiment contemporain de Vivès, fait partie de la sodalité de Bérauld et hérite de cette tradition, qui devait être assez répandue dans les collèges, en publiant les plaquettes du *Contre Ctésiphon* d'Eschine et de *Sur la couronne* de Démosthène, qu'Olivier Reverdin a jadis commentées<sup>51</sup>.

Le principe du support de cours semble avoir été monnaie courante en Allemagne<sup>52</sup>, comme l'ont établi les travaux de Jürgen Leonhardt<sup>53</sup>, qui en décrit la présence massive dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui permet d'antidater un peu les premières tentatives parisiennes connues. Mais il faut rester prudent et il paraît nécessaire de distinguer pratique effective et théorisation de ce support, ce qui engage sans doute un travail différent de la part des imprimeurs, et peut-être aussi un statut un peu différent pour le livre lui-même<sup>54</sup>. Ainsi, les publications d'opuscules de Plutarque par Aléandre, qui s'inscrivent visiblement dans une série, font l'économie de tout texte adventice – il y manque même le nom du maître d'œuvre – une fois opéré le lancement

49 Voir Perrine Galand, *Nicolas Bérauld. Praelectio et commentaire à la silve Rusticus d'Ange Politien (1513)*, avec la coll. de G. A. Bergère, A. Bouscharain et O. Pédeflous, Genève, Droz (à paraître).

50 Voir l'édition critique de Jozef IJsewijn, et du même, avec la coll. d'Angela Fritsen et de Charles Fantazzi, *Vives. Early writings*, Leyde, Brill, 1991, t. II, p. 138 sqq.

51 Olivier Reverdin, *Les premiers cours de grec au Collège de France ou l'enseignement de Pierre Danès d'après un document inédit*, Paris, PUF, 1984 (Collège de France, Essais et conférences) [cours de Pierre Danès, professeur royal, en 1532-33 et 1533-34, sur le *Contre Ctésiphon* d'Eschine et le *Sur la Couronne* de Démosthène, copié par Oronce Finé]. Sur Pierre Danès, voir la notice de J.-F. Maillard dans *Centuriae latinae* II, Genève, Droz, 2006. La première page du fascicule d'Eschine a été reproduite dans M.-M. Compère, « Les collèges de l'Université de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle : structure institutionnelle et fonctions éducatives », in *I Collegi universitari in Europa tra il XIV e il XVIII secolo*, Milan, Giuffrè, 1991, p. 101-118. Le recueil factice est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Publique de Genève [HC 1020 Rés.]. Il faut corriger en ce sens la référence à ce volume donnée en note 42 dans O. Pédeflous, « *Graece non legitur* ? Pratiques du grec en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle. », in Pascale Hummel (dir.), *Translatio. La transmission du grec entre tradition et modernité*, Paris, Philologum, 2009.

52 Il semble que l'Espagne des années 1510-1520 n'ait pas non plus ignoré le procédé : voir Alejandro Coroleu, « Some Teachers on a Poet: the Uses of Poliziano's Latin Poetry in the Sixteenth-Century Curriculum », in Yasmin Haskell, Philip Hardie (dir.), *Poets and Teachers: Latin Didactic Poetry and the Didactic Authority of the Latin Poet from the Renaissance to the Present*, Bari, Levante, 1999, p. 174-179.

53 Jürgen Leonhardt, « Classics as Textbooks », art. cit. Cet article contient aussi une bibliographie de ses précédents travaux, p. 90, note 2.

54 Voir *supra*, p. 38. Jean de Gaufréteau attribue, dans sa *Chronique bordelaise*, l'invention du procédé au libraire bordelais Millanges, en 1578 – longtemps après la mise en place du genre éditorial et de la pratique à Paris. Voir M.-M. Compère, « Les "feuilles classiques" », art. cit., p. 3.

du projet, en 1509, par la publication d'une anthologie précédée d'une longue préface explicative<sup>55</sup>. Pour le grec, dans la sphère germanique, il est à remarquer que l'on trouve parmi les professeurs des années 1510-1520 deux anciens élèves d'Aléandre, Ottmar Nachtgall à Strasbourg et Richard Croke<sup>56</sup> à Leipzig, qui reproduisent certainement la méthode par laquelle ils ont acquis (ou perfectionné) leur connaissance de cette langue auprès d'Aléandre : il y a là une continuité à ne pas négliger.

Jean Letrouit a signalé, pour sa part, des notes de cours remontant à 1537-1538 (sur un texte grec de Galien) et en 1542-1543 (sur deux œuvres latines d'Oronce Finé, la première sur les six premiers livres des *Éléments* d'Euclide et la seconde sur l'*Arithmetica practica*)<sup>57</sup>. Mais le texte de Galien est au format in-8° et celui de Finé au format in-folio. L'enseignement du grec se « démocratise », d'après Nancel, grâce à Ramus :

« Aux louanges de Ramus vient s'ajouter celle-ci, qui n'est pas la moindre : il fut le premier et le principal auteur à avoir uni, dans les collèges, l'explication des lettres grecques et latines, alors qu'avant lui, les collèges enseignaient seulement la langue latine assez grossièrement et que seuls quelques rares adultes apprenaient la grecque des professeurs royaux »<sup>58</sup>.

Omer Talon, collègue et ami de Ramus, publie une traduction et un commentaire de l'*Isagoge* de Porphyre en 1547, et Ramus une traduction et un commentaire posthumes de la *Politique* d'Aristote<sup>59</sup>. Quant à l'enseignement des mathématiques, on a vu<sup>60</sup> que Ramus enseigne sur le traité d'Oronce Finé en

55 Voir Brian Hillyard, « Girolamo Aleandro, editor of Plutarch's *Moralia* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 36 (1974), p. 517-531.

56 Sur ces deux élèves d'Aléandre, voir Jules Paquier, *L'Humanisme et la Réforme*, op. cit.

57 Jean Letrouit, « La prise de notes de cours dans les collèges parisiens », art. cit., p. 49 ; Jeanne Veyrin-Forrer, « Un collectionneur engagé, François Rasse des Neux... », art. cit., p. 425-426.

58 *Accedit ad laudes Rami etiam illa non parva, quam proposui : quod primus ad praecipuus author fuerit, ut in gymnasiis simul Graeca cum Latinis explicando jungerentur, cum ante hunc, solum Graecam ab regis professoribus rari et jam adulti peterent*. Cité par Peter Sharratt, « Nicolaus Nancelius, *Petri Rami vita*, [édition traduite en anglais], *Humanistica Lovaniensia, Journal of Neo-Latin Studies*, XXIV, 1975, p. 161-369. Sur l'enseignement du grec, voir également l'édition par Philip Ford de Jean Dorat, *Mythologicum ou interprétation allégorique de l'« Odyssée » X-XII et de l'« Hymne à Aphrodite »*, Genève, Droz, 2000. [cours de Dorat, ca 1569-1571, copié par un étudiant italien anonyme, Milan, Bibliothèque Ambrosienne, ms. A 184<sup>stuss</sup>] ; George-Hugo Tucker, « Jean Dorat et Giovanni Matteo (Giovam-matteo) Toscano, lecteurs des *Pythiques* de Pindare en 1566 », in Christine de Buzon, Jean-Eudes Girot (dir.), *Jean Dorat. Actes du colloque de Limoges*, Genève, Droz, 2007 ; Olivier Pédeflous, « *Graece non legitur* ? Pratiques du grec en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle. », art. cit.

59 Peter Sharratt, « Ramus's engagement with Aristotle's *Politics*: unfinished business », in Kees Meerhoff, Jean-Claude Moisan, Michel Magnien (dir.), *Autour de Ramus : le combat*, Paris, H. Champion, 2005, p. 137-184.

60 Voir *supra*, note 23.



1544 (deux ans après Finé lui-même), et qu'il publie une traduction d'Euclide à usage scolaire en 1545, mais encore au format in-12<sup>61</sup>.

On peut néanmoins formuler quelques remarques : le modèle des « feuilles classiques » est le grec. D'emblée, ce type de productions correspond à la naissance d'un marché : Aléandre crée la demande et se charge de l'offre<sup>62</sup>, ce qui suppose un accord avec un éditeur. Le besoin de supports de cours peu onéreux naît sans doute dès lors que les cours sont publics et les élèves plus nombreux. Il semble enfin que l'enseignement ramiste fasse sortir l'étude du grec du cercle étroit de l'enseignement privé et de celui réservé aux professeurs royaux occupant une chaire de grec, pour l'étendre aux collèges, en parallèle avec l'enseignement du latin (même si la maîtrise du grec semble être restée très loin derrière celle du latin).

## 2 – L'effacement des « feuilles classiques » au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup>

Les feuilles classiques conservées (du moins celles qui sont identifiées et/ou étudiées) ne concernent que le XVI<sup>e</sup> et les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, et les collèges de Paris sont surreprésentés. Cela signifie-t-il que le principe de leur utilisation en classe ait exclusivement correspondu à cette période et qu'il suffirait de chercher avec un peu d'ardeur dans les bibliothèques pour trouver des exemplaires plus tardifs et provinciaux ? Les affiches par lesquelles les responsables d'un collège annoncent chaque année les auteurs à étudier et les livres à acheter continuent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à se conformer à un corpus relativement stable des textes mis au programme des classes. Les textes classiques appartenant à ce corpus que les élèves se procurent, font toujours l'objet de livres ou brochures bon marché, comme le laissent apparaître un certain nombre de sources : achats dans les registres de pensionnaires, inventaires de fonds de librairie ou livres de comptes des libraires qui ont la clientèle des collèges. Mais toutes ces sources ne permettent pas de savoir sous quelle forme matérielle précise ces textes sont étudiés en classe : on les connaît éventuel-

---

61 Peter Sharratt, « La Ramée's Early Mathematical Teaching », art. cit. [Notes prises par Franciscus Ammaeus sur un cours de Ramus au collège de l'Ave Maria, datées du 18 nov. 1544, sur l'*Arithmetica practica* d'Oronce Finé (1544), sous forme de cahier annexe au texte de Finé, Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne]. Voir Marie-Madeleine Compère, « Les cadres institutionnels de l'enseignement des mathématiques au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des mathématiques*, 6, 2000, p. 271-292.

62 Voir le document en annexe.

63 Ce qui suit (de : « Les feuilles classiques » à : « une telle évolution ») est un document de travail intitulé : « Évolution et fin de la "feuille classique" », qu'avait rédigé M.-M. Compère.

lement par une allusion plus ou moins elliptique (« l'auteur de quatrième », « Cicéron »). Autrement dit, comment savoir si, sous ce type de dénomination, se cache la feuille classique telle qu'on l'a décrite ou si la forme éditoriale des textes étudiés, toujours peu coûteuse, revêt d'autres caractéristiques ? C'est cette dernière hypothèse que nous soutiendrons en dernière partie.

On a déjà utilisé un article de Louis Desgraves<sup>64</sup> dont l'objet principal est la présentation et la publication de l'inventaire du libraire bordelais Simon Millanges, fondateur de l'entreprise, à sa mort en 1624. Parmi le fonds du libraire, l'inventaire détaille à la suite les uns des autres (n° 265 à 391 de la liste publiée) 126 paquets différents d'éditions de textes classiques. Cette liste a l'inconvénient de sa source : on n'a pas en mains les exemplaires eux-mêmes. On peut cependant les identifier aux feuilles classiques *stricto sensu* : leur nombre, à la fois dans la diversité des titres et dans l'importance des stocks qui correspondent à chacun (les rédacteurs de l'inventaire ont estimé la quantité en rames de papier, non en nombre d'exemplaires) ; leur format, tous in-4° – soulignons que parmi tous ces livrets, un seul serait encore conservé aujourd'hui d'après Desgraves, le *Flores seu formulae loquendi et sententiae ex P. Terentii comoediis excerptae*, ce qui milite également en faveur d'un usage scolaire.

Cet inventaire peut, grâce à un autre travail de Louis Desgraves, être comparé à un autre, du même fonds de libraire, mais postérieur de cinquante années<sup>65</sup>. Le second inventaire correspond à la gestion du gendre et successeur du premier, Jacques Mongiron. Le nouvel inventaire comporte également des feuilles classiques si on s'en tient aux critères qu'on a déjà retenus. Le titre renvoie à une œuvre particulière ou un passage d'un auteur classique. Le nombre des exemplaires est important ; on les compte désormais à l'unité, non plus par rames, mais leur nombre en stock va de 46 pour Horace à 330 pour le discours de Cicéron *Pro domo sua*. Le format est l'in-4°. La diversité des titres est considérablement réduite dans ce second inventaire : sept textes latins et un grec ; mais on peut se demander si la librairie n'a pas abandonné ce type de ventes. Surtout, dans cette liste apparaît un texte de Cicéron, l'*Oratio de Haruspicum responsis in senatu*, qui ressemble fort à une édition pour la classe (il y en a 122 exemplaires en stock), mais qui est de format in-8°.

64 Voir M.-M. Compère, « Les feuilles classiques... », art. cit. Louis Desgraves, « Les impressions bordelaises de l'inventaire après décès de Jacques Millanges (1624) », *Revue française d'histoire du livre*, janvier-mars 1977, nouv. série, n° 14, p. 21-72.

65 Louis Desgraves, « L'inventaire du fonds de livres du libraire bordelais Jacques Mongiron-Millanges en 1672 », *Revue française d'histoire du livre*, 1973, nouv. série, t. III, p. 125-171.

Cette dernière remarque conforte l'hypothèse d'une modification de la forme éditoriale des textes classiques. Sur un format inférieur à l'in-4°, on ne peut porter une annotation manuscrite : le professeur ne peut plus attendre des élèves la même prise de notes sous la dictée [...]. Mais on doit envisager aussi que des éditions annotées se diffusent auprès des élèves eux-mêmes, *a fortiori* si l'appareil d'annotations est adapté à l'usage scolaire. Or on sait qu'apparaissent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ces nouvelles formes d'éditions scolaires dont la collection la plus connue est celle *ad usum Delphini*<sup>66</sup>, sans parler des recueils d'extraits de textes, dont les *Selectae* d'Heuzet<sup>67</sup> représentent l'exemple le plus répandu et le plus durable. On assiste simultanément à l'autonomisation de l'édition scolaire : la production et la diffusion de ces ouvrages sont de plus en plus concentrées entre les mains de libraires qui se spécialisent. Le professeur, connaissant les livrets à disposition chez le libraire qui fournit le collège, ne fait plus lui-même une commande spécifique telle ou telle année, pour telle ou telle classe, mais choisit dans le stock disponible.

La forme « feuilles classiques » dans l'édition scolaire correspondrait donc à une époque assez bien délimitée, qui commence avec l'humanisme et qui s'achève dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À la feuille classique est associée une explication à la fois technique (en particulier la mise au jour des artifices rhétoriques) et érudite, la langue française étant réduite au rôle de vecteur de compréhension. Une fois banalisés les aspects érudits du fait de la généralisation des notes dans l'édition même, l'explication du professeur se modifie à son tour. On peut se demander si la place de la langue française ne change pas : elle deviendrait celle du commentaire magistral ; le français s'affirmerait comme pair du latin et non plus à son service (on peut noter que l'exercice de version se répand alors comme exercice écrit, ce qu'il n'était pas auparavant). L'explication du maître pourrait alors développer les aspects proprement littéraires, esthétiques, du texte au détriment de la technique rhétorique.

Progressivement, pour un texte donné, s'impose une édition scolaire de référence dont on peut penser qu'elle garnit rapidement les rayons de la bibliothèque du collège. Le phénomène n'est pas étranger à l'appauvrissement de la liste des textes étudiés : la normalisation va de pair avec le moindre choix

---

66 Catherine Volpillac-Auger (dir.), *La collection ad usum Delphini. L'Antiquité au miroir du Grand Siècle*, Grenoble, ELLUG, 2000.

67 Jean Heuzet, *Selectae e profanis scriptoribus historiae, quibus admista sunt varia honeste vivendi praecepta ex iisdem scriptoribus deprompta...*, 1<sup>re</sup> éd. mentionnée sur le catalogue Opale-Plus Paris, J. Estienne, 1727 (*N. de l'éd.*).

d'articles disponibles, puis avec la spécialisation scolaire de libraires au niveau national. Dans son article fondateur sur le livre scolaire, Dominique Julia suggérait fortement une telle évolution<sup>68</sup>.

Jusqu'à présent, ces fascicules ont fait l'objet de recherches ponctuelles, liées aux professeurs royaux, à un enseignement singulier (l'enseignement du grec, de la rhétorique ou des mathématiques), à un établissement (l'université de Leipzig) ou à un type d'établissement particulier (la *ratio studiorum* jésuite). Mais il n'existe pas de recherche systématique sur la « feuille classique » en tant que telle, notamment en tant que genre éditorial. À cet égard, l'article de Jean Letrouit est programmatique et propose de classer les supports de cours en fonction de la présence d'indices permettant d'identifier l'élève et le professeur. Il appelle à « un inventaire descriptif systématique et raisonné » des recueils comportant le plus d'indications<sup>69</sup>. Nous pensons pour notre part qu'il faudrait élargir un tel inventaire aux recueils non annotés (simples supports) et poursuivre le travail d'élaboration, au moins pour la France, de la base de données qu'avait commencée Marie-Madeleine Compère. Elle a ainsi laissé une base comportant 227 fascicules consultés sur 642, en comptant les affiches imprimées par les collègues. Elle considérait que ce n'était pas suffisant pour tirer des conclusions et hésitait sur la manière dont on pourrait exploiter ces informations. Cependant, le nombre de recueils non inventoriés encourage à poursuivre ce type de travail. Marie-Madeleine Compère a énoncé ailleurs les données du problème, dans des termes qui reflètent l'esprit dans lequel elle avait initié cette recherche et sa manière de faire de l'histoire :

« Si, à partir des documents dénichés par quelqu'un, on peut enrichir les résultats qu'il a trouvés, c'est l'histoire qui y gagne. On ne peut se passer de document pour écrire l'histoire et les « inventeurs », c'est-à-dire ceux qui, les premiers, décèlent dans une série documentaire ou une catégorie de textes une mine à exploiter gardent le mérite le plus grand.

Mais que faire, face à un document riche par sa densité d'information, sa suggestion émotive ? Pour renouveler une histoire, il ne suffit pas de découvrir l'archive, mais aussi mettre au point le moyen de l'exploiter. Or ces méthodes

68 Dominique Julia, « Livres de classe et usages pédagogiques », in Roger Chartier, Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. II, *Le livre triomphant*, Paris, Promodis, 1984, p. 468-497.

69 J. Letrouit, « La prise de notes de cours dans les collèges parisiens », art. cit., p. 47-56.

d'exploitation s'imaginent en fonction des problématiques et des moyens conceptuels et matériels mis à la disposition du chercheur. Chaque génération invente ainsi un nouveau mode de traitement du document »<sup>70</sup>.

**Marie-Madeleine COMPÈRE (†)**

**Marie-Dominique COUZINET**

université Paris 1

couzinet@univ-paris1.fr

**Olivier PÉDEFLOUS**

université Paris 4

opedeflous@gmail.com

---

70 M.-M. Compère, « La postérité du Père de Dainville en histoire de l'éducation », in Catherine Bousquet-Bressolier (dir.), *François de Dainville S.J. (1909-1971), pionnier de l'histoire de la cartographie et de l'éducation*, Paris, École nationale des chartes, 2004, p. 79. Nous remercions Dominique Julia de nous avoir signalé ce texte.

## Annexe

Jérôme Aléandre, fragment d'une *prælectio* à un cours sur l'œuvre oratoire de Cicéron (Bibliothèque Vaticane, ms. lat. 3913, fol. 2v<sup>o</sup>) [ca 1509]<sup>71</sup>.

[La traduction française est donnée à la suite du texte latin]

*Curavi nuper imprimendas quas vobis perlegeramus M. Tulli orationes ; quare tres in nostro libello primæ veterum iudicio ut longissimæ ita optimæ omnium existimantur, quarta in hunc numerum suo quasi jure surrepsit ut pote quæ pro Archia poeta habita et multas poeticæ laudes complectitur, quarum cognosco plerosque vestrum omnes esse studiosos.*

*Id autem eo a nobis consilio factum ne, quum simus propediem Fabium enarraturi, siccis – ut aiunt – pedibus ad eius lectionem adcederetis non visis prius aliquibus Tullii orationibus, atque iis presertim quarum flores et virtutes Quintilianus admiratur et in suarum Institutionum testimonium sepissime citat.*

*Ita enim facile fiet, ut melius et Fabium intelligatis et non solum litteras quando revisere libuerit, vere et omnes [?] M. Tullii orationes.*

*'Atque potuisses – dicet quispiam – citra hanc novellam impressionem, et hanc quasi ab uno omnium orationum corpori factam [?]'<sup>72</sup> id quod intensis nobis prestare fateor, sed consulendum fuerat multorum inopiæ, qui, quum, ut alias memini scribere, quum ingentes libros non possint, enchiridia sibi comparant, ex quarum lectione non minus tum olim etiam reliquum intelligant.*

*Neque tum putetis velim ita varias Tulli orationes nonnullorum industria ita in unum voluminis corpus coaluisse, ut piaculum credatis admittere, siquis aliquis ex illis, quæ singulæ singulos et diversos efficiunt libros, aut seorsum legere aut describere aut et imprimendos curare presumpserit.*

*Quod siquis ingens volumen et potest et mavult sibi comparare, faciat ille pro suo arbitratu. Illud tamen sciat, sperare me (quæ diligentia est Guillelmi [ ]*

71 Nous donnons ici la transcription de Carlo Vecce, « Girolamo Aleandro a Parigi », art. cit., p. 333-334. Nous indiquons par [?] un mot non déchiffré par l'éditeur. Après le prénom *Guillelmi*, Aléandre a laissé un espace pour noter ultérieurement le nom de famille de l'imprimeur mais ne l'a finalement pas rempli, ce que nous indiquons par [ ], C. Vecce conjecture qu'il s'agit de Guillaume Eustace. Pour plus de lisibilité, nous ne faisons pas figurer ici les passages biffés par Aléandre, reproduits fidèlement par C. Vecce.

72 Nous déplaçons les guillemets de l'objection fictive imaginée par Aléandre après le mot illisible, contrairement à la transcription de C. Vecce. Il nous semble, en effet, qu'un verbe s'impose pour assurer la complétude sémantique de la phrase.

*impressoris nostri, qui alias vobis bene castigatas Papini Sylvas dedit) orationes has nihilo fore iis quæ alibi impressæ sunt, deteriores.*

*Quod si quando nos inter legendum mutabimus luxatas lectiones, coartabimus et superfluas item vellemus, male cohærentes conjungemus, adulterinasque ab Tulliana hæreditate expellemus.*

*Id totum sciatis nostri Martis totum et laboris fore, ut pote qui nunquam cessemus veteres et situ tantum non pereuntes libros volvendo eorum qui impressi sunt defectus castigare, quod profecto in hoc libro necessemus dum imprimeretur ad communem studiosorum utilitatem, nisi impediti publicis et privatis e nonnihil negociolis.*

Je me suis occupé, il y a peu, de faire imprimer des discours de Cicéron que je vais expliquer ; dans mon petit livret (*libello*), j'ai choisi les trois premiers parce qu'ils sont les plus longs et qu'ils sont considérés, au jugement des Anciens, comme les meilleurs de Cicéron, le quatrième s'y est adjoint de lui-même en quelque sorte, parce qu'il est consacré au poète Archias et qu'il renferme l'éloge de la poésie pour laquelle je connais le penchant de la plupart d'entre vous.

J'ai fait cela en songeant à Quintilien, que nous allons bientôt expliquer. Je ne voulais pas vous voir arriver à cette explication le cerveau vide, sans avoir lu auparavant quelques discours de Cicéron, ceux-là surtout dont Quintilien admire les fleurs et les vertus, et qu'il cite le plus fréquemment dans son *Institution*.

Cela vous permettra de mieux comprendre Quintilien, et non seulement quand il vous plaira de réviser vos notes, mais tous les discours de Cicéron.

« Et tu aurais pu – me dira-t-on –, sans aller jusqu'à cette nouvelle impression, [renvoyer à]<sup>73</sup> une édition composée de presque tous les discours dans un seul corps de volume », ce que j'avoue avoir pris en considération avec attention, mais il fallait compter avec l'indigence de beaucoup d'élèves qui, comme je me rappelle l'avoir écrit ailleurs, ne pouvant se payer d'imposants volumes, achètent des éditions de poche (*enchiridia*), de la lecture desquels ils ne retirent pas moins de profit que de la lecture des autres.

Je ne voudrais pas non plus que vous pensiez que des discours si variés de Cicéron ont été réunis dans un seul corps de volume par le soin de quelques

---

73 Conjecture pour le mot illisible.

uns de sorte que vous croyiez devoir crier au sacrilège si l'un d'eux, qui distingue et sépare les ouvrages, a pris la peine de les lire ou de les commenter et de veiller aussi à les imprimer séparément.

Celui qui peut et qui préfère s'offrir un grand volume, qu'il le fasse à sa guise. Qu'il sache cependant que j'espère bien (compte tenu du soin qui est celui de notre cher imprimeur Guillaume [...] qui vous a par ailleurs donné les *Silves* de Stace bien corrigées) que ces discours ne seront en rien moins soignés que ceux que l'on a imprimés autrement.

Et peut-être dans le cours de notre enseignement nous arrivera-t-il de faire subir au texte quelques changements, de corriger les leçons fautives, d'enlever les interpolations dans la tradition du texte de Cicéron.

Vous saurez que tout cela viendra de nous-même et de notre propre travail : nous ne voulons jamais cesser de feuilleter les manuscrits anciens pour peu qu'ils soient à notre portée, et de corriger les fautes des livres imprimés. En vue de la commune utilité de ceux qui étudient, nous l'aurions fait pour cet ouvrage au cours même de l'impression, si nous n'en avions été empêchés par nos leçons publiques et privées, et par quelques autres occupations ».



